

CIBLE

Espagne

En introduction à un article sur le mariage du prince Felipe et de Letizia Ortiz, *Le Monde* (15/5) nous informe que le nombre des monarchies européennes diminue « inexorablement » et que l'Espagne constitue un « cas atypique ».

Nous ne manquerons pas de revenir sur cette opinion. Mais observons sans attendre que la chute d'une monarchie démocratique et parlementaire ne constitue pas nécessairement un progrès.

Après Alphonse XIII, l'Espagne a connu la guerre civile et la dictature franquiste. Le roi d'Albanie a été chassé par les troupes de Mussolini. Les rois Michel de Roumanie et Siméon de Bulgarie ont été contraints de s'exiler sous la pression de staliniens qui ont installé la dictature du prolétariat...

Ailleurs dans le monde, le débonnaire roi Farouk a été remplacé par la dictature nationaliste de Nasser, la liquidation sanglante de la monarchie irakienne a ouvert la voie au tyran de Bagdad et l'exil forcé de Zaher Chah a plongé l'Afghanistan dans un cycle infernal de violence.

Faut-il enfin rappeler que les adversaires les plus déterminés des monarchies instituées sont des mouvements terroristes et ethnistes (en Espagne) et des fascistes en Belgique ?

RENSEIGNEMENT

Analyse d'un système

Chômeurs

**Trompeuse
victoire**

p. 4

Europe

**Frontières
et parapets**

p. 12

Repentir... et ferme propos

Dans un éditorial gravement titré *Nostra culpa !* (1), Jean Daniel fait part à ses lecteurs d'états d'âme auxquels nous sommes on ne peut plus sensibles.

Il est mortifié par l'indifférence avec laquelle nos pays, surtout la France, ont accueilli l'entrée des États de l'Est dans l'Union européenne. Cela dénoterait notre « insensibilité à l'histoire en train de se faire », et l'impréparation de l'Union elle-même, dont l'accueil décevra les espoirs des nouveaux venus par « la disparité des protections sociales, le niveau des salaires, l'accueil fait aux immigrés, les politiques de fiscalité et de sécurité... ». Toutes négligences découlant de la prétention de « certains États de l'Ouest à confisquer la construction du projet européen » alors que - et Jean Daniel en trouve l'« évidence éblouissante » dans l'essai de Kundera *L'autre Europe* - les origines de l'identité européenne devraient nous inciter à un tout autre comportement.

Légitime regret. Un peu tardif, sans doute, mais il est vrai que l'Europe de l'Ouest, au moins dans l'expression des intellectuels et des politi-

ques français, ignore depuis longtemps la réalité des pays situés au-delà du « rideau de fer ». Et quand j'écris « réalité », je n'entends pas les pages d'encyclopédie que d'honnêtes lectures obligent à connaître, mais la présence ou l'exil actuels, et la souffrance ou le pesant silence actuel, pendant les décennies où se terrait la vie de ces nations parce que l'autre Union, la soviétique, voulait les retrancher de notre continent. Et l'on y consentait ici. On avait passé leur importance politique par profits et pertes. On se contentait d'y lire en jeux de miroir les métaphores changeantes de notre altercation (le plus souvent prudemment théorique et sans frais) avec l'emprise idéologique du communisme.

Cela n'avait, cher Jean Daniel, rien à voir avec la fragilité historique de ces nations, largement compensée par leur farouche identité personnelle (où en serait la France si elle avait subi les avatars de la Pologne depuis

trois siècles ?), et le lien entre eux et nous n'était pas seulement cette « nation juive » de l'esprit dont Kundera relève le cosmopolitisme intégrateur. C'était l'œuvre de siècles de sociabilité spirituelle par le christianisme, et de communauté intellectuelle par le réseau serré des universités qui n'ont pas reconquis le quart de leur universalisme, et de convivence artistique par la circulation des créateurs, familiale par les alliances, notamment princières, et commerciales par l'existence d'élites aussi bien artisanales qu'aristocratiques qui pratiquaient cinq langues au berceau et n'imaginaient pas qu'on puisse leur barrer une frontière...

Nous n'avons commencé à ignorer l'Europe centrale et orientale que lorsque nous nous sommes inclinés sous le joug des impérialismes militaires et militants, en attendant que l'empire des flux financiers aujourd'hui déferle sur une Europe des marchés dont on nous suggère de fêter l'ouverture par des feux d'artifice,

mais qui nous laisse de glace. Serait-ce par conscience du piège où nous les attirons ? Ne déplorons pas cette insensibilité-là mais combattons l'autre, que pleurerait déjà Kundera en 1983 et que les gouvernances de l'Union européenne aggravent.

Pour commencer, amis du *Nouvel Observateur*, qui tenez aujourd'hui le rang de ces élites qui surent jadis frayer les grands-routes de l'Europe savante, littéraire et politique, dites plutôt ce que la « sensibilité à l'histoire » vous dicte de faire. Ou faisons-le ensemble. Au lieu de nous battre la coulpe, opposons à la « constitution » ectoplasmique qu'on leur octroie un traité d'alliance confédérale respectant chaque État pour ce qu'il doit de sécurité intérieure et extérieure et de justice sociale à son peuple. Sortons du verbiage qui formate les rapports entre nations et coince leurs relations dans des formulaires d'une novlangue pétrifiante. (Avez-vous déjà fait un dossier pour Bruxelles ?).

Et surtout, brocardons, oui, humilions l'arrogance de ceux de nos gouvernants qui croient pouvoir faire la leçon à ces gouvernements partenaires, traitent leurs représentants comme des sous-fifres (voyez comment sont reçus leurs ministres à Paris !) et insultent en elles une expérience historique dont nous aurons nous-mêmes grand besoin pour rendre la France aussi respectable et utile que nous le souhaitons.

Luc de GOUSTINE

(1) *Le Nouvel Observateur* du 6 mai 2004.

royaliste 
BI-MENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUIN

SOMMAIRE : p.2 : Repentir... et ferme propos - p.3 : Des pilotes dans l'abribus - Salaires - p.4 : Victoires à la Pyrrhus - p.5 : Les "privés" de la politique étrangère - p.6/7 : Un système à réformer - p.8 : Serbie - Pour connaître la Turquie - p.9 : L'échec des Jacobins - p.10 : Almodovar - Quel livre emporteriez-vous ? - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Parapets et frontières.

RÉDACTION-ADMINISTRATION

17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris

Téléphone : 01.42.97.42.57

Télécopie : 01.42.96.05.53

Dir. publication : Yvan AUMONT

Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €)

☐ six mois (30 €)

☐ un an (46 €)

☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Des pilotes dans l'abribus

Jean-Pierre Raffarin avait déclaré après les élections régionales qu'il y avait « un pilote dans l'Airbus ». Et c'était une sacrée bonne nouvelle ! En voici une autre : la gauche est en train de réformer la démocratie participative.

Je dirai même plus : hyper bonne nouvelle ! Tandis que M. Raffarin perché sur son cocotier joue au pilote d'Airbus, les dirigeants de la gauche bo-bo (bourgeoise-bohème) sont paisiblement assis dans des abribus d'où ils prennent d'assaut le véhicule-mode qui passe : charrette tirée par un âne deloriste (et de Buridan) avec *Europe sociale* marquée sur la croupe de la pauvre bête ; taxi collectif social-mondialiste conduit Pascal Lamy (variété de Cohn-Bendit à poil ras) et par Dany Le Rouge (on dirait Pascal Lamy avec une moumoute) ; et, tout récemment, autobus psychédélique genre *Priscilla, folle du désert* (1).

Je veux bien entendu parler de la question du mariage des homosexuels, divertissement hautement subversif qui remplace le débat politique sur l'avenir de l'Europe.

Plutôt que de revenir sur l'argumentaire des groupuscules « gays » et lesbiens, repris au mot près par les dirigeants bo-bo, je veux attirer l'attention sur la nouvelle conception de la démocratie que l'élite rose et verte est en train, si j'ose dire, d'accoucher. Après la démocratie d'opinion selon Michel Rocard, la démocratie moderne selon Lionel Jospin, voici la bobo-démocratie selon Noël Mamère et Dominique Strauss-Kahn, qui connaît déjà sa dérive sous forme de bobocratie – d'autant plus navrante que l'arbre généalogique du bobocrate s'enracine dans la culture *baba-cool*.

La dérive bobocratie a commencé par un oubli : tout occupé à prévenir les médias de son intention de célébrer une union homosexuelle, Noël Mamère avait négligé d'informer le conseil municipal de Bègles de son acte – d'autant plus grave qu'il est délictueux. Telle est la conception bobocratie de la citoyenneté démocratique et vertement participative...

Mais, si j'ose encore dire, pas de pa-nique Mamère ! Dominique Strauss-Kahn a transformé l'essai dans un éblouissant numéro médiatique (cf. *Libération* du 11/5) qui nous permet de saisir d'un coup toute la procédure bobocratique :

1/ Moi, DSK, présidentiable, je me déclare partisan du mariage homo et de l'homoparentalité : coup double, qui plaque le père Noël et l'amère Laurent sur le banc de l'Abribus.

2/ Moi, DSK, j'annonce que je vais réunir un comité d'experts pour réfléchir sur la question : ça ne veut pas dire que j'ai parlé sans réfléchir, mais qu'il va être démontré que je pense vrai. Arguments pré-mâchés : ceux qui s'opposent à ma vérité sont frileux, en retard, homophobiques. Chanson : *Tiens, voilà du Boutin* !

3/ Moi, DSK, je fais descendre François Hollande du toit de l'Abribus pour une réunion de la direction du Parti qui s'aligne sur ma position homophile (2) par peur panique d'être ringardisée.

4/ Moi, DSK, je dis qu'il est « indispensable de préparer la société par le débat » car je prévois que « les résistances seront fortes » surtout sur la légalisation de l'homoparentalité.

Cette « préparation » se fera par le biais des experts : un comité est dirigé par Christophe Girard, un élu vert favorable à la réforme du code civil, un autre par Patrick Bloche, un socialiste partisan du Pacs qui est, figurez-vous, un des plus chauds défenseurs du mariage des homosexuels et de l'homoparentalité.

Autrement dit, nous allons assister à une entreprise de formatage des militants socialistes (leur congrès entérinera démocratiquement cette « avancée » qui permet d'aller de l'avant) et à une mise en condition de l'opinion publique par les procédés que dénonçait Annette Delranck (3) dans notre précédent numéro : esbroufe, pour ne pas dire mensonge éhonté, sophismes, intimidation de l'adversaire, disqualification des opposants...

Nous, les laïcs, nous les vieux adversaires du vicomte vendéen, nous allons être lobo-boutinisés, diabo-villérisés. Ces amalgames nous mettront en colère mais, à tout prendre, mieux vaut être victime d'une diffamation que complice d'une manipulation. Dans l'abribus, le cynique (Mamère) côtoie François-le-Pleutre.

Sylvie FERNOY

(1) Film culte qui raconte l'équipée d'une bande de *drag queens* dans le désert australien.

(2) Non, ce n'est pas une plaisanterie graveleuse ! Il faut comprendre : *Homo ! file-moi des voix* pour ma future campagne.

(3) Cf. « les contes de Mamère Noël », *Royaliste* n° 838, page 2.

Salaires

Logique de récession ? Bourse en baisse ? Chute de bénéfices ? Tout cela entraîne des fermetures de « sites », des délocalisations, des licenciements, des compressions de masse salariale. Ambiance morose, comme on dit en langage correct. Les chefs de petites et moyennes entreprises tirent la langue...

Ils feraient mieux d'imiter les grands patrons ! Quand ça va bien, ils sont augmentés car en économie de marché c'est le mérite qui est reconnu. Et quand ça va mal, ils sont augmentés aussi car il faut bien trouver quelque part un peu de réconfort.

C'est cette opération de soutien psychologique qui a eu lieu en 2003 : les salaires des grands dirigeants ont connu une hausse moyenne de 20 % et le nombre de « stock options » a augmenté de 50 %. Au total, on a calculé que le salaire des grands patrons était en gros 175 fois plus élevé que le salaire minimum.

Des députés de droite avaient souligné ces excès dans un rapport. Aucune conséquence n'en sera tirée pour deux motifs graves :

- Toute remise en cause, des rémunérations patronales causerait du désordre dans la « gouvernance » d'entreprise. Une grève d'employés sous-payés s'inscrit-elle dans l'ordre des choses ?

- Il existerait un marché mondial des grands patrons qui serait orienté à la hausse par les patrons américains. Vieille excuse qui ne nous dit pas pourquoi le marché du salarié moyen est orienté vers le bas. Restons polis mais convenons tout de même que les hautes classes se moquent du monde.

Annette DELRANCK

Victoires à la Pyrrhus

Les succès apparents remportés par les chômeurs « recalculés » et par les intermittents du spectacle peuvent faire illusion. Les uns ont été rétablis dans leurs droits, et ce n'est que justice, les autres ont fini par obtenir que des négociations soient rouvertes. Mais, à terme, le véritable vainqueur risque d'être le Medef, qui pourra remercier la CGT.

Pour comprendre les raisons de la crise qui oppose les associations de chômeurs et la CGT à l'Unedic, il faut remonter à juin 2001. À cette date, le Medef, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC signent la convention d'assurance-chômage qui instaure le Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Depuis, dès qu'un demandeur d'emploi s'inscrit à l'ANPE, il est invité à souscrire un « Pare » par lequel il s'engage à rechercher activement du travail. En contrepartie, l'ANPE met tout en œuvre pour lui faciliter la tâche et les partenaires sociaux renoncent à la dégressivité des indemnités chômage.

Ce système pouvait fonctionner en période de croissance donc de réduction du chômage, mais, dans l'euphorie économique et financière des années 1998 à 2002, les syndicats signataires et le patronat refusaient d'envisager ne serait-ce qu'un essoufflement de la croissance. Fin 2002, le chômage est reparti à la hausse et le déficit de l'Unedic atteint les sept milliards d'euros. Pour combler ce trou, au moins partiellement, et plutôt que le retour à la dégressivité que souhaitait le Medef et que François Fillon aurait probablement entériné, les syndicats ont préféré aller chercher les économies ailleurs et ont signé une nouvelle convention en décembre 2002 qui prévoit une réduction de la durée d'indemnisation des chômeurs,

soit une économie de deux milliards.

En avril 2003, les associations de chômeurs et la CGT déposent un recours devant le Conseil d'État, pour réclamer l'annulation de l'agrément donné par le gouvernement à la convention, pour vice de forme. Le 11 mai, le Conseil d'État leur donne raison. Au début de l'année 2004, trente-sept chômeurs, soutenus par la CGT, après avoir été radiés du système d'assurance-chômage, assignent l'Unedic Alpes-Provence au tribunal de grande instance pour « rupture de contrat ». En avril, ils obtiennent gain de cause.

Et le patronat exulte. Un tribunal reconnaît ce qui lui a toujours été refusé : le Pare est bien un contrat et non un accord collectif. La CFDT, la CFTC et la CFE-CGC ont fait appel, mais si la cour d'appel confirme le jugement de première instance, le Medef sera en position de force lors des prochaines négociations. Un pas serait ainsi fait en direction de la contractualisation, donc de l'individualisation des rapports sociaux.

Autre source d'économie pour l'Unedic : le régime des intermittents du spectacle. Autant la décision de rayer de la liste des demandeurs d'emplois les « recalculés » était injuste, autant celle prise concernant les intermittents peut se justifier. Il ne s'agit pas là de remettre en cause leur régime d'assurance chômage mais de dénoncer les dérives auxquelles il a conduit et de montrer qu'il doit être réformé

par souci de justice. Les cotisations chômage des intermittents s'élèvent à deux cents millions d'euros ; leurs indemnisations, à huit cent millions. Le déficit est comblé par les cotisations des salariés du privé.

Plusieurs questions s'imposent dès lors. Est-ce à l'Unedic de payer la politique culturelle de la France ? Est-ce à l'Unedic de financer le recours abusif aux intermittents par les entreprises de l'audiovisuel aussi bien privées que publiques ? Enfin, l'Unedic doit-elle faire les frais d'un système de fraude avéré ? Celui-ci est connu : pour pouvoir prétendre aux indemnités chômage, les intermittents doivent avoir travaillé 507 heures au cours des onze derniers mois. Des témoins racontent que certains intermittents, qui ne parviennent pas à ces 507 heures, les achètent aux sociétés de spectacles et vont ensuite s'inscrire au chômage. L'argent versé en liquide à ces sociétés sert alors à payer au noir d'autres intermittents qui, de ce fait, n'auront pas leurs 507 heures mais viendront grossir les rangs des chômeurs... Les entreprises y gagnent, mais les intermittents qui, à court terme, profitent du système, scellent l'état de précarité dans lequel ils évoluent désormais.

S'est-on, par ailleurs, déjà interrogé sur le rôle que joue la CGT dans cette affaire : le système des intermittents permet de rémunérer de nombreux permanents. L'un des plus importants « tourneurs »

(organisateur de tournées) de France (sinon le plus important) est la CCAS, comité d'entreprise d'EDF-GDF gérée par la CGT ! Cette organisation syndicale se présente, aujourd'hui, comme le plus ardent défenseur du système d'indemnisation des intermittents du spectacle, mais n'a jamais signé l'accord qui l'institue !

S'est-on demandé pourquoi, l'été dernier, en plein conflit des intermittents, Johnny Hallyday et les Rolling Stones ont pu, sans problèmes, maintenir leurs concerts ? La CGT n'a pas osé s'attaquer aux véritables machines de guerre qui sont derrière ces vedettes internationales. Courageuse, mais pas téméraire la CGT a préféré s'attaquer aux festivals d'Aix et d'Avignon, aux *Francofolies* de La Rochelle, pour ne citer qu'eux. Il est vrai que les maires de ces villes se sont couchés avant même de combattre. L'exemple de la population de Carhaix (dans le Finistère) défendant bec et ongles le festival des *Vieilles charrues* montrent que la résistance a payé.

Des pistes existent pour sortir de la crise, mais personne ne veut les envisager. Il faut parvenir à la définition du champ de l'intermittence (savoir qui est intermittent et qui ne l'est pas), mais la CGT ne veut pas de cela car elle se verrait contrainte de renoncer à une bonne partie de ses permanents alors qu'elle est endettée jusqu'au cou. Il faudrait, également, que le gouvernement se donne les moyens de financer la politique culturelle de la nation, mais cela l'obligerait à donner au ministère de la Culture des moyens plus importants que ceux dont il dispose actuellement. Ce qui est impossible en période de restriction budgétaire. On pourrait aussi demander aux entreprises qui abusent de la précarité (et des intermittents) de payer une sur-cotisation. Mais le Medef a toujours écarté cette hypothèse. Si rien n'est fait, le Medef menace de sortir de l'assurance-chômage le système des intermittents. Ceux-ci auraient alors leur propre caisse. Là encore, les intermittents auraient du souci à se faire.

Nicolas PALUMBO

Les « privés » de la politique étrangère

Compagnies privées de sécurité, fondations et ONG de développement, traitant directement avec une nouvelle société civile émergente, tel est le modèle ultra-libéral plus que démocratique véhiculé par les États-Unis et étendu au reste du monde. S'il séduit quelques élites, il aliène la grande majorité.

Le sommet des grands pays industrialisés à Sea Island devrait valider le programme pour un « plus grand Moyen-Orient ». D'une manière générale, l'accent sera mis sur la démocratie et la lutte contre la pauvreté. Sans qu'on le dise trop, on attribue en effet le terrorisme à l'absence de développement économique et de liberté politique. On commence déjà par se tromper dans les prémisses puisque le terrorisme est, d'abord et avant tout, une action politique menée par des élites occidentalisées et en réaction « nationaliste » ou « identitaire » contre cette occidentalisation. Mais au point où nous en sommes, attachons-nous aux propositions généreuses desquelles personne ne souhaite se désolidariser : la démocratie, les droits des femmes, l'éducation, le libre-échange, la liberté de la presse, la lutte contre la corruption etc..

L'État, qu'il s'agisse des donateurs ou des receveurs, est largement discrédité. L'administration américaine sait qu'elle doit impérativement redorer son image dans le reste du monde mais qu'elle serait aussitôt disqualifiée si elle intervenait directement. Jusqu'à présent, elle déverse des millions de dollars mais qui servent à soutenir des régimes militaires souvent dictatoriaux et contestés. Désormais tout doit donc se faire par procuration,

via des intermédiaires, des sociétés-écran.

Dans le domaine de la sécurité, les sociétés créées par d'anciens officiers militaires ne se comportent finalement pas différemment des anciens mercenaires des guerres post-coloniales. Le fiasco est patent. Il faudra en revenir aux armées régulières.

Mais qu'en est-il dans la société civile ? Une manne se déverse en Afrique, en Asie, en Amérique latine et bientôt dans le monde arabo-musulman par le biais des fondations de grandes entreprises américaines. De la lutte contre le SIDA on est passé à l'organisation des communautés de base, puis au financement des médias et des partis politiques, jusqu'à investir des candidats à la présidence.

L'approche française, étendue à l'Union européenne, a au contraire consisté à conforter les structures institutionnelles, appui aux administrations constituées, assistance technique en Afrique, en Palestine, en Afghanistan, en Irak même. Le drame des pays pauvres est en effet moins le trop d'État que la faiblesse de l'État.

On peut discuter de la validité des deux modèles. Ceux-ci peuvent parfois se combiner, se compléter. On cherchera à éviter des controverses sur le terrain. Les ministres et chefs d'État du G 8 sauront trouver comme chaque année le langage commun de l'idéal désincarné. Mais nul n'ignore que les deux processus, dans la

plupart des cas, se contrarient l'un l'autre. Le modèle libéral subvertit le modèle étatique. La seule issue pour les sociétés autochtones semble être de réinvestir simultanément les deux champs d'action : l'État est plus ou moins communautariste, tandis que chaque communauté à travers ses élites diplômées réussit à s'introduire et à prendre le contrôle des organisations dites de la société civile comme de l'économie de marché. Finalement, tout ce qu'on sera parvenu à accomplir c'est une exacerbation des appartenances tribales, culturelles et religieuses en lieu et place de l'État de droit, de la Réforme au sens le plus large, et du Politique sous toutes ses formes.

À une approche globaliste et donc idéologique, niant les particularités et sous-estimant les nationalismes, on préférera également un retour à la négociation bilatérale, au cas par cas, considérant chaque État, chaque sous-région comme un ensemble en soi, nécessitant des stratégies propres. Le désir le plus répandu à travers le monde n'est pas d'abord celui de la démocratie ou du développement, mais de la reconnaissance et de la légitimité. Quand chacun sera admis à la table des nations d'abord pour ce qu'il est, dans sa différence, mais sur un pied d'égalité, même si tous ne sont pas égaux, aucune recette miracle n'arrivera au bout de la charge de ressentiment accumulé. Comme telle, l'initiative présentée au G 8 est un alibi pour ne rien faire et une drogue pour faire oublier tout le mal qui a été et continue d'être perpétré. Il ne faut pas s'y associer.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **DANEMARK** – C'est le 14 mai qu'a été célébré le mariage entre le prince héritier Frederik, fils aîné de la reine Margrethe II, et Mary Donaldson, une juriste australienne âgée de 32 ans. Le prince qui fêtera son trente-sixième anniversaire dans quelques jours avait fait connaissance de la jeune femme lors des Jeux Olympiques de Sydney en 2000. La plupart des têtes couronnées d'Europe étaient présentes aux cérémonies. Des dizaines de milliers de personnes agitant des drapeaux danois et australiens avaient envahi les rues pavées de la capitale pour acclamer le nouveau couple. L'événement est historique pour les Danois, puisqu'il s'agit du premier mariage d'un héritier du trône depuis 1967, lorsque la princesse Margrethe, l'actuelle souveraine, avait épousé un diplomate français, Henri de Laborde Monpezat. L'avenir de la monarchie semble bien assuré puisqu'un récent sondage montrait que plus de 80 % des Danois souhaitaient son maintien.

♦ **ESPAGNE** – Une trentaine de chefs d'État et plus de quarante Maisons royales étaient présentes, parmi les 1 400 personnalités invitées, le 22 mai, dans la cathédrale de l'Almudena au mariage du prince héritier Felipe, 35 ans, avec Letizia Ortiz, une ancienne journaliste de 31 ans. D'exceptionnelles mesures de sécurité avaient été prises, les dramatiques attentats du mois de mars étant présents dans toutes les mémoires. Depuis plusieurs années le roi a confié au prince héritier de nombreuses fonctions de représentation et l'initie au fonctionnement des divers rouages de l'État.

♦ **GHANA** – Les cinq ans de règne du roi des Ashanti, Otumfuo Osei Tutu II, ont été célébrés avec éclat à Kumasi, capitale du royaume. Au cours de la cérémonie le légendaire trône en or massif qui aurait été offert par les dieux au peuple ashanti a été exposé et le roi a renouvelé, d'une manière solennelle sa promesse s'être fidèle à son peuple. John Kufuor, le président ghanéen, ainsi que les chefs d'État de la Côte d'Ivoire, du Burkina et du Sierra Leone, accompagnés de très nombreux chefs traditionnels venant de toute l'Afrique, assistaient aux festivités. Au nombre de trois millions, les Ashanti représentent environ 15 % de la population ghanéenne. C'est un des plus puissants royaumes du continent africain.

♦ **MALAISIE** – Le roi de Malaisie a effectué un voyage en Europe. Au cours de son séjour en France il s'est rendu à l'arsenal de Cherbourg pour voir le chantier où sont construits les deux sous-marins qui doivent être livrés à son pays en 2008. Le lendemain il est allé à Brest visiter le sous-marin *Ouessant* qui sert à la formation des équipages malais. Il a été également reçu à l'Élysée pour un entretien avec le président de la République au cours duquel ont été abordées les questions concernant la coopération bilatérale en matière de relations économiques, d'éducation et de recherche. Le roi de Malaisie – le Yang di-Pertuan Agong – est élu pour cinq ans par les neuf sultans régnant sur neuf des treize États de la fédération. C'est actuellement le sultan de Perlis qui remplit cette fonction qui n'est pas seulement honorifique puisque le souverain dispose d'un droit de veto sur toutes les décisions prises par le parlement malais.

Un système à réformer

En France, les activités de renseignement évoquent souvent le romanesque. Or il s'agit d'un aspect méconnu de la défense nationale, qui relève d'une analyse juridique et politique. Avocat, maître de conférences à l'Université Paris V, Bertrand Warusfel est un spécialiste réputé des questions de renseignement auxquelles il a consacré un ouvrage qui fait référence. Après un rappel historique, voici un regard critique sur l'organisation actuelle du renseignement et sur ses relations avec le pouvoir qui incite à renforcer l'efficacité et le contrôle démocratique des services français.

■ **Royaliste : Comment un juriste peut-il être un spécialiste des questions de renseignement ?**

Bertrand Warusfel : Il n'est pas nécessaire à un chercheur d'être un praticien de son domaine de recherche et je ne me suis donc pas intéressé au renseignement par suite d'une quelconque expérience personnelle. Étant juriste et après un service militaire à la direction juridique du ministère de la Défense, j'ai constaté que le secret de défense était la forme contemporaine des secrets, voire de la raison d'État, et que cela rentrait souvent en conflit avec l'affirmation des droits des citoyens dans une société de l'information. J'ai donc décidé d'y consacrer ma thèse. J'ai continué ensuite à suivre - parmi d'autres - ces questions et j'ai fini par en faire un ouvrage qui a repris pour partie mon travail de thèse enrichi d'analyses historiques et politico-administratives.

Ce parcours est donc assez banal du point de vue universitaire, mais s'il paraît parfois atypique c'est qu'au contraire des pays anglosaxons, la question du renseignement était traitée en France hors de la réflexion intellectuelle et de la recherche universitaire. Et jusqu'à présent ceux qui écrivaient sur le sujet avaient été impliqués d'une manière ou d'une autre dans cette activité ou étaient des journalistes d'investigation.

Ce n'est pas mon cas, ce qui me donne un point de vue d'observateur extérieur.

■ **Royaliste : Dans votre travail de recherche, quel a été votre premier souci ?**

Bertrand Warusfel : J'ai d'abord essayé de comprendre la mécanique du système : j'ai voulu voir en quoi les dispositifs de renseignement étaient une composante de l'appareil étatique et comment le système pouvait évoluer face aux mutations de la société et du monde.

Mon premier constat n'est pas surprenant : notre système de renseignement est tributaire de notre histoire nationale. Il s'agit d'ailleurs d'une histoire assez courte, ce qui n'est pas spécifique à notre pays. Dans tous les pays occidentaux, les structures juridiques et administratives du renseignement datent du XIX^e siècle.

■ **Royaliste : Quelques points de repères, dans cette histoire ?**

Bertrand Warusfel : Le renseignement structuré est d'origine militaire : c'est la Section de statistiques, rendue tristement célèbre par l'affaire Dreyfus, qui est devenue après la défaite de 1870 le service de renseignement de l'état-major. La particularité française tient au fait qu'en plein milieu de l'Affaire en 1899, et suite aux dérapages qui ont marqué ce scandale, le gouvernement Waldeck-Rousseau a décidé de restreindre l'activité du S.R. militaire et de lui retirer la maîtrise de ce qu'on appelait

déjà le contre-espionnage - c'est-à-dire l'identification des agents étrangers et leur neutralisation. Ces tâches furent confiées à la Sûreté générale au ministère de l'Intérieur.

La Première Guerre mondiale permit aux militaires de retrouver une influence qu'ils conservèrent en fait jusqu'à la fin de la III^e République. Mais la dichotomie subsiste aujourd'hui : une partie du renseignement est dans l'orbite militaire, une autre dépend du ministère de l'Intérieur.

La Deuxième Guerre mondiale a créé la seconde grande césure de cette histoire : le Service de renseignements de l'état-major (S.R.) s'est retrouvé à Vichy dans le cadre de l'armée d'armistice jusqu'en 1942, la plupart de ses officiers faisant du renseignement contre l'Allemagne. La France libre a dû reconstituer ex nihilo ses moyens de renseignement : le BCRA a été créé par des hommes qui n'étaient pas des professionnels (le colonel Passy était professeur de fortifications à l'École de guerre, Rémy était assureur et producteur de film).

Les deux services ont fini par converger à Alger sous l'égide de Jacques Soustelle. Mais à la Libération, on a écarté les amateurs et ceux qui avaient eu trop de complaisance pour Vichy ou pour Giraud. Le général de Gaulle voulait aussi éviter que se reconstitue un système unique et potentiellement dangereux. D'où une organisation en trois parties qui est en-

core la nôtre aujourd'hui : le contre-espionnage a été rendu à la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) du ministère de l'Intérieur. Le contre-espionnage à l'intérieur des armées a été confié à la Sécurité militaire (devenue DPSD). Et la Présidence du Conseil a hérité d'un service de renseignement extérieur (DGER puis SDECE) chargé du renseignement sur les pays étrangers, puisque son activité concernait aussi les domaines politiques et économiques.

■ **Royaliste : Il y a eu cependant quelques modifications...**

Bertrand Warusfel : Le SDECE est devenu la DGSE qui n'est plus rattaché à Matignon mais, depuis l'affaire Ben Barka, au ministère de la Défense, ce qui ne facilite pas toujours sa capacité à travailler dans un sens interministériel. Enfin, après la guerre du Golfe, Pierre Joxe a créé une Direction du Renseignement militaire au sein du ministère de la Défense afin de compenser les faiblesses de la DGSE dans le domaine purement militaire.

■ **Royaliste : Cette organisation vous paraît-elle somme toute cohérente ?**

Bertrand Warusfel : Elle est le fruit des circonstances et des nécessités. Mais la répartition des tâches ne correspond plus au monde dans lequel nous vivons. Les principes de base de notre organisation sont beaucoup moins clairs qu'il y a trente ou cinquante ans.

me mer

Du point de vue fonctionnel, la distinction entre le renseignement offensif et le contre-espionnage est moins adaptée à un monde où il ne s'agit plus seulement d'une concurrence entre États et services étatiques mais aussi de suivre des crises sociales ou politiques et d'infiltrer des organisations de toute nature. En surveillant ce qui se dit dans un lieu de culte islamiste (ce que font notamment les policiers des RG) on peut apprendre des choses sur la stratégie de certains États ou mouvances du monde arabe, tandis que le chef de poste de la DGSE dans un pays asiatique peut recueillir une information utile pour démanteler un réseau terroriste en France. Ces distinctions n'ont donc plus grand sens.

De même, la distinction entre les actions de renseignement menées à l'intérieur du pays et celles menées à l'étranger ne s'impose plus : on peut trouver beaucoup d'informations très sensibles sur un pays étranger en menant ses recherches depuis Paris (y compris en se branchant sur ses réseaux électroniques) tandis que le contre-espionnage implique souvent qu'on remonte à la source. Déjà, à l'époque de la guerre froide, la DST s'était occupée directement du colonel soviétique qu'elle appelait Farwell et qui la renseignait depuis Moscou sur les opérations du KGB.

Tout cela fut très tôt la source d'une endémique guerre des services qui s'est uniquement

calmée depuis une dizaine d'années en raison de la coopération imposée aux différents services par la lutte antiterroriste.

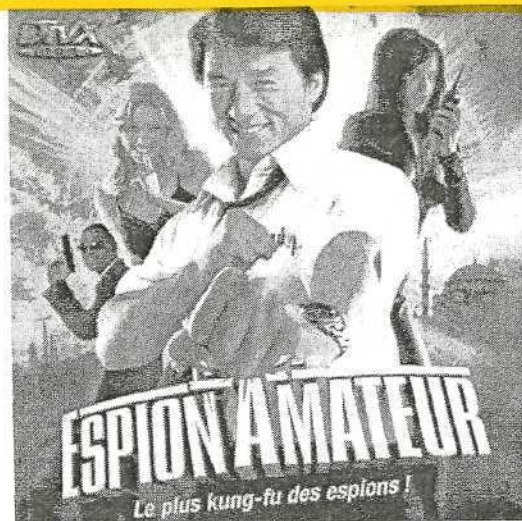
■ **Royaliste : Quelles ont été, plus précisément, les conséquences de la fin de la guerre froide ?**

Bertrand Warusfel : Pendant la guerre froide, il y avait un adversaire quasi unique. Lorsque l'Union soviétique s'est effondrée, les services français de renseignement ont connu, comme les services américains, une sorte de révolution culturelle - y compris sur le plan juridique et administratif.

Nos services ne savaient plus quels étaient leurs objectifs. La DST a continué pendant quelques temps à s'intéresser aux Russes et aux anciennes démocraties populaires mais elle a dû, après des débats internes difficiles, se concentrer sur la lutte antiterroriste et la protection du patrimoine économique et technologique.

À la DGSE, après 1990, on s'est demandé s'il fallait donner la priorité au renseignement économique, y compris à l'égard de certains pays alliés, et les perturbations internes ont été fortes, surtout lorsqu'elle a été obligée de constater le repli de son influence traditionnelle en Afrique.

■ **Royaliste : Ces doutes n'auraient pas dû exister : il appartient au pouvoir politique de donner les orientations et les consignes nécessaires.**



♦ *L'espionnage, si loin du cinéma !*

Bertrand Warusfel : Plus encore que d'autres pays, nous avons un véritable problème de coordination et de contrôle des services de renseignements qui se double d'un sérieux déficit de relations avec le pouvoir politique.

Le système fonctionne à l'envers de ce qui est prôné. Dans les textes, la demande de renseignements est formulée par l'autorité gouvernementale, en fonction des objectifs et des besoins de sa politique. En réalité, les autorités politiques ne demandent souvent rien et ce sont les services de renseignements qui essaient de justifier leur existence : c'est ce que l'on appelle « l'auto-orientation ». Les services collectent des renseignements, leur donnent une cohérence, et essaient de « vendre » leurs analyses aux dirigeants politiques.

Cette auto-orientation n'est pas complètement inconcevable en matière de contre-espionnage car ce sont les professionnels de terrain qui peuvent détecter les menaces. Mais elle est anormale pour ce qui concerne le renseignement extérieur offensif. Dans une société de l'information mondialisée, il serait essentiel que le politique se fixe des axes d'effort et de recherche et adapte en permanence sa stratégie en fonction des renseignements obtenus et exploités. On est loin de cet empirisme organisateur en matière de renseignement et les zones où la DGSE est productive ne sont pas obligatoirement les plus intéressantes pour la sécurité nationale. De plus, les échanges de renseignements entre services occidentaux - par ailleurs nécessaires - nous

poussent à nous spécialiser et à faire des « impasses » qui peuvent être dangereuses. La division du travail entre services permet de faire des économies, mais au-delà d'un certain niveau, cette spécialisation ne correspond pas nécessairement à nos intérêts.

Se pose également le problème de la coordination des services : répartition des tâches, circulation de l'information entre DST, DGSE, DRM, voire les nombreux services de police qui pratiquent aussi un peu le renseignement. Dans notre pays, cette coordination qui existe sur le papier ne fonctionne pas très bien car le Premier ministre n'a pas le poids politique suffisant pour faire ce que réussit le Premier ministre britannique ou le Président américain.

Enfin, dans les autres pays, le système de renseignement est contrôlé par le Parlement, ce qui apporte non seulement une garantie démocratique mais donne aussi au renseignement une légitimité politique. En France, rien n'existe, malgré les propositions qui ont été formulées et qui ont fini par recueillir le soutien des professionnels eux-mêmes, désireux d'en finir avec la suspicion qui touche l'ensemble de leur activité.

Propos recueillis par Bertrand La Richardais

■ Bertrand Warusfel - *Contre-espionnage et protection du secret* - Lavauzelle - prix franco : 24 €.

■ Bertrand Warusfel (dir.) - *Le renseignement français contemporain* - L'Harmattan - prix franco : 17 €.

Serbie

Pour connaître la Turquie

Lorsqu'elle représentait une des figures du Mal, la Serbie attisait les passions haineuses. Depuis la chute de Slobodan Milosevic, elle n'intéresse plus les faiseurs d'opinion alors que sa démocratie chaotique et son économie sinistrée exigeraient une présence d'autant plus active et amicale que le peuple serbe ne sait plus où il en est.

Liens avec le Monténégro ? Avenir du Kosovo ? Entrée dans l'Union européenne ? Les Européens de l'Ouest ne savent pas comment relancer le mouvement de l'histoire, ni réparer les dégâts qu'ils ont eux-mêmes commis lors de la guerre d'agression de 1999.

Plutôt que d'attendre le hasard qui ferait sortir la Serbie de ses impasses, il importe de renforcer les liens avec ce pays ami de la France. Ce qui implique une connaissance précise de l'histoire, souvent tragique, de cette nation qui demeure un élément décisif de l'équilibre dans les Balkans.

À cet égard, le livre publié par Yves Tomic est un guide précieux. D'abord parce que c'est toute l'histoire de la Serbie moderne qui est racontée, depuis les luttes contre les Ottomans pour l'indépendance, acquise en 1878, jusqu'aux confusions politiques de la démocratie renaissante. Ensuite parce que l'auteur explique les questions les plus douloureuses (les guerres récentes entre Serbes et Croates) et les plus explosives (le Kosovo) avec une rigueur scientifique qui, malgré quelques raccourcis et jugements cavaliers, mériterait d'être saluée de tous côtés.

Jacques BLANGY

Yves Tomic - « *La Serbie du prince Miloš à Milošević* », P.I.E. - Peter Lang, 2003, prix franco : 26 €.

Alors que les polémistes se mobilisent autour et surtout contre la Turquie, il importe de faire connaissance, en compagnie d'excellents spécialistes, des réalités d'une nation étrangère à la caricature qu'on en fait.

Il n'y a pas de « question turque » au sens où il y avait autrefois une question d'Orient. Le débat sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne est de toute évidence un débat franco-français, où l'on voit partis et groupes politiques monter une affaire turque et s'en servir comme marqueur stratégique et tactique à l'occasion de la campagne des européennes.

Du moins, cette médiocre polémique a-t-elle incité les éditeurs à publier des ouvrages bien informés sur un pays qui n'intéressait jusqu'à présent que trop peu de Français. Parmi ceux-ci, l'ouvrage publié sous l'égide d'Olivier Roy (1) s'impose comme une excellente et très accessible introduction à la Turquie contemporaine.

Bien entendu, la place qu'occupe en Europe et dans l'imaginaire européen cette nation moderne forgée par Mustapha Kemal n'est pas compréhensible sans un retour sur l'histoire de l'empire ottoman très complètement retracée en quelques pages par Robert Mantran.

Il est en revanche regrettable que Jean-Baptiste Duroselle, dans son exposé banal sur la genèse de l'idée européenne, ait cru bon d'expliquer longuement le combat de « *L'Europe face aux Turcs* » en ne consacrant qu'une ligne à l'alliance nouée entre François I^{er} et Soliman le Magnifique : on sait que cette alliance fut longtemps une pièce maîtresse du jeu de la

France en Europe et avec cette puissance européenne qu'était devenu l'empire ottoman.

À l'exception des douteuses platitudes d'Alfred Grosser, lues et relues ailleurs jusqu'à complète saturation, les contributions des auteurs rassemblés par Olivier Roy sont remarquables par la qualité d'analyses qui ouvrent sur les débats sérieux.

Il importe de s'interroger sur l'avenir de la religion musulmane et du principe de laïcité. Élise Massicard éclaire cette relation complexe avec beaucoup de finesse, montrant, à l'encontre de l'imagerie, que Kemal Atatürk n'a pas séparé l'État et la religion puisqu'il avait confié à une direction administrative (le *Diyanet*) le règlement des questions relatives à la croyance et au rituel.

Il faut aussi s'informer sur les différents aspects de l'islam turc, dont on parle actuellement à tort et à travers. Il y a bien unité d'un sunnisme hanéfite qui est la religion officielle de la Turquie d'aujourd'hui. Mais Élise Massicard expose aussi la grande diversité des musulmans - kurdes sunnites chaféistes, confréries mystiques et surtout les alévis (entre 10 et 25 % de la population).

Quant au parti au pouvoir, il prend sa référence dans l'islam mais c'est un mouvement de centre droit qui évoque les partis démo-chrétiens de l'Ouest européen et non pas l'islamisme plus ou moins radical.

Cette dimension religieuse doit être inscrite dans l'histoire de la Turquie moderne dont Olivier Roy indique les grands axes : après la mort de Mustapha Kemal, l'instabilité politique, la dictature militaire et les brèves illusions du panturquisme, le pays se tourne de plus en plus résolument vers l'Union européenne.

Cette orientation est depuis longtemps très affirmée dans le domaine économique. L'union douanière conclue en 1963 entre l'Union européenne et la Turquie a porté ses fruits puisque, en 2003, la moitié de la production de ce pays est exportée vers les nations de l'Union, dont proviennent un peu moins de la moitié des importations turques. Malgré quelques préjugés courants sur l'économie de marché, l'étude de Burcu Gültekin constitue une utile mise au point sur l'évolution économique et sur les difficultés monétaires et financières de la Turquie.

Toutes les questions agitées ces temps-ci par des chroniqueurs pressés sont par ailleurs exposées avec science et mesure, qu'il s'agisse du génocide arménien (Christophe Chiclet), de Chypre (Ali Kazancigil), de l'immigration turque (Valérie Amiraux), du rôle de l'armée dans le système constitutionnel (Gilles Dorronsoro) ou de la sempiternelle revendication kurde (Hamit Bozarslan).

Grâce à tous ces chercheurs, voici la Turquie enfin présente.

Maria DA SILVA

(1) « *La Turquie aujourd'hui, Un pays européen ?* » - ouvrage dirigé par Olivier Roy, Le tour du sujet, Universalis, 2004, prix franco : 13 €.

L'échec des jacobins

Voici un petit livre que nous, royalistes patentés, devrions saluer avec des cris de triomphe. Sophie Wahnich, excellente historienne qui ne cache pas sa sympathie pour Robespierre et Saint-Just, constate que la Terreur fait aujourd'hui l'objet d'un dégoût généralisé ! De fait, la compassion pour les victimes de la Révolution est attestée par de beaux succès de scène et de librairie.

Nous sommes restés quant à nous sur la réserve. Très attentifs au débat entre les historiens, nous ne participons pas aux évocations larmoyantes. D'abord par hostilité raisonnée à tout discours compassionnel. Ensuite parce que nous sommes royalistes, et non pas thermidoriens. Voici peu, Pierre Rosanvallon nous disait que la période thermidorienne ressemblait à la nôtre par ce « pragmatisme » que nous récusons à tous points de vue. Et Sophie Wahnich nous apprend que Thermidor inventa le culte moderne de la victime et la concurrence des rescapés pour l'établissement de la hiérarchie des martyrs. Là encore, notre pays est en pleine réaction thermidorienne, à ceci près que nos très médiatiques rescapés du communisme font part d'une expérience fictive : ils ne sortent ni de la Conciergerie, ni des camps soviétiques ou chinois mais des groupes en fusion du Quartier latin.

La Terreur est pour nous une question historique qui provoque une réflexion politique permanente. C'est là un constat qu'il importe de souligner car les débats sur la Terreur sont sans commune mesure avec le nombre des victimes : mille trois cent soixante-treize personnes ont péri sur l'échafaud entre le 22 prairial et le 9 thermidor alors que la répression de la Commune de Paris fit vingt mille morts en une semaine. Le grand massacre de 1871 s'inscrit banalement dans la chronique de nos guerres civiles alors que nous demeurons fascinés par 1793.

Par crainte d'une répétition ? Non, pas vraiment. Les républicains déclaraient qu'il ne fallait pas recommencer la Terreur, avant même de se démocratiser. Et les derniers des chefs « jacobins » sont des petits-bourgeois qui n'eurent pas le courage d'être communistes ou franchement nationalistes.

Par ailleurs, Sophie Wahnich a raison de critiquer ceux qui tentent d'établir un lien entre Robespierre et Ben Laden. La terreur révolutionnaire est le contraire du terrorisme actuel : les extrémistes de l'islam sont des nihilistes tendus vers la destruction ; les révolutionnaires de 1793 voulaient la fondation d'une société juste. C'est la finalité qui fait le partage, radicalement. Comme le disait un philosophe point suspect de complaisance pour le communisme lors d'un de nos Mercredis, « nous avons tous pour amis d'anciens staliniens, nous n'avons pas d'amis qui ont été nazis ». Les nazis voulaient détruire notre civilisation au nom d'une race supposée. Les jacobins de 1793 et les communistes (en France c'est à peu près la même tradition) désiraient la justice, c'est-à-dire que les mêmes droits soient reconnus à tous les citoyens. Mais c'est une logique violente qui l'a emporté...

Pourquoi ? La question nous hante et nous rapproche de nos vieux adversaires mais les explications données ici par Sophie Wahnich, ailleurs par certains marxistes militants, méritent d'être àprement discutées.

Notre éminente robespierriste tente de justifier la Terreur par l'effroi populaire et par la froide nécessité de la refonda-

tion symbolique du pouvoir. Ce faisant, Sophie Wahnich sera étonnée d'apprendre qu'elle rejoint Georges Bernanos par des chemins détournés. « On tue par peur, la haine n'est qu'un alibi » : l'auteur des *Grands Cimetières sous la lune* exprime la vérité de la guerre, et donne la cause principale des massacres commis lors des guerres civiles. On comprend que la mort de Marat provoque l'effroi du peuple révolutionnaire et l'incite à des actions vengeresses pour sauver la patrie menacée.

La suite des événements renforce ce sentiment de peur et cette « demande de vengeance ». Citations à l'appui, Sophie Wahnich entend démontrer que Robespierre donne à ces émotions populaires (en fait celles des sans-culottes) une formulation politique qui aboutit à instituer la vengeance - par le tribunal révolutionnaire et selon la politique de salut public.

Ces explications qui permettraient de sauver les jacobins ne me paraissent pas recevables. Ceci pour deux raisons éminemment politiques :

Instituer la vengeance pour empêcher les massacres spontanés ne peut se comprendre que d'une seule manière dans une société régie par le droit : le pouvoir politique institue un tribunal chargé de punir les coupables, quels qu'ils soient, selon un ensemble de règles dont l'application arrête le mécanisme de la vengeance et rétablit la paix civile. Tel n'est pas le cas du Tribunal révolutionnaire qui est chargé de venger le peuple. Ce qui lui enlève le caractère propre à tout tribunal : être le tiers, extérieur au conflit, qui dit la loi.

Il y a pire. Sophie Wahnich écrit que « le tribunal révolutionnaire n'obéit plus aux règles de la vengeance mais bien à celle de la guerre » car il y a « déclaration de guerre à ceux qui, dans les prisons, sont considérés comme incapables désormais d'adopter les valeurs révolutionnaires ». Cette volonté d'extermination des opposants abolit l'action de justice qui consiste à punir pour ramener la paix, punir quelques-uns pour ramener l'ensemble à l'obéissance de la règle commune.

Les exécutions publiques de la Terreur sont d'une autre nature que les massacres commis par les troupes royales ou par les Versaillais parce que les jacobins substituent à la logique punitive, limitée dans le temps, une violence éradicatrice qui maintient en l'état le mécanisme sans fin de la vengeance : après la Terreur rouge, la terreur blanche et ainsi de suite. Tel est le premier échec des jacobins : les sacrifices humains commis par des bourreaux qui seront eux-mêmes exécutés ne réconcilient pas la société avec elle-même.

Ce bain de sang ne parvient même pas à maintenir, par l'anéantissement du « modérantisme », la ferveur patriotique nécessaire à une complète refondation révolutionnaire. Ce second échec avait été souligné par le défunt comte de Paris écrivant que « le mythe fondateur, le sacrifice initial ne parviennent pas à faire surgir la réalité politique et sociale désirée ». Et d'ajouter : « On conçoit que la Terreur soit impitoyable. On voit aussi qu'elle masque une angoisse secrète, un désespoir invouable » (2). De fait, Robespierre ne fonde pas un nouveau pouvoir politique souverain, contrairement à ce que croit Sophie Wahnich. La France terrorisée se soulage dans le thermidorisme avant de se donner un maître beaucoup plus despotique que le plus absolu des rois de France. L'échec de la Terreur est aussi formidable que son ambition. On conçoit que nous soyons encore saisis par sa sombre grandeur.

Bertrand RENOUVIN

(1) Sophie Wahnich - « *La liberté ou la mort, essai sur la Terreur et le terrorisme* », La Fabrique éditions, 2003, prix franco : 14 €.

(2) Échec de Paris, « *L'Avenir dure longtemps* », Grasset, 1987.

Almodóvar

« Encore une provocation », diront les plus conservateurs. Cela en est une ! Le nouveau film de Pedro Almodóvar, *La mauvaise éducation*, en évoquant la pédophilie de prêtres dans l'Espagne des années soixante, sur fond d'histoires d'amours uniquement homosexuels et masculins, est un pari osé, mais réussi. Le réalisateur, dont la réputation est liée depuis plusieurs années, à quelques magnifiques actrices, les « chicas Almodóvar » - les « filles d'Almodóvar », pourrait-on dire en français - s'attaque d'une manière encore plus radicale qu'à son accoutumée, à la description de la marginalité sociale.

Sans entrer dans les méandres de l'intrigue, à découvrir comme un jeu complexe de poupées russes que l'on ouvre les une après les autres, et traitée d'une manière très crue à l'image, on insistera plutôt sur le souci de réalisme, dans les descriptions de destins perdus, d'amours impossibles, et d'autres parfois réalisés. C'est ainsi que se révèle un beau message, effaçant toutes les provocations. Excepté le respect dû à tout être en devenir où à la recherche de son accomplissement, semble en effet nous dire Pedro Almodóvar, le salut de nos vies ne réside ni dans le conformisme plat, bien sûr, ni surtout dans l'exaltation à tout prix d'une quelconque « différence », mais bien dans la seule tolérance. Il est bien qu'Almodóvar le dise. C'est vital !

Christophe BARRET

Quel livre emporteriez-vous dans une île déserte ?

Seul avec mon livre. Sur l'île Rodrigues, à plus de 11 000 km de Paris, les 500 pages dans lesquelles sont repris 77 mini-reportages écrits pour les lecteurs du *Monde* par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, me tiennent compagnie.

L'île n'est pas déserte, ça et là, le bèlement d'une chèvre ou le chant d'un coq, parfois le bruit assourdissant d'un car poussif s'arrachant aux terribles pentes des lieux. Cent km², 398 m d'altitude ; du mont Limon toute la côte se découvre, un immense lagon, admirable camaïeu de verts, prolongé par le bleu scintillant de l'océan. Ces *Traversées de la France*, présentées par ordre alphabétique, seule concession apportée à la fantaisie vagabonde de l'auteur, me baladent de ville en terroir, de pays en provinces, à la découverte d'une France inconnue, dans son histoire, sa géographie, ses personnages illustres ou pittoresques, parfois ses interminables querelles locales microcholines, ses coutumes qui s'enracinent dans les siècles et qui, en fait, fondent son être, enfin, naturellement, son inépuisable gastronomie. J'ajoute que le talentueux pérégrin a eu le bon goût de ne pas oublier les quatre départements d'Outre-mer.

Ces promenades sont paisibles, curieuses, tout est dit avec une simplicité parfois un peu rugueuse ou truculente. La phrase, classique, ne s'embarasse jamais des artifices d'une kyrielle d'adjectifs dès lors que les mots, par leur précision, suffisent à exprimer pleinement ce que l'auteur voit, entend, sent et goûte et s'il a des choses à dire il ne les envoie pas dire, l'ironie est alors bien plus efficace qu'une inutile

méchanceté. Jean-Pierre Péroncel-Hugoz a aussi ses *a priori*, ses *partis pris* et c'est bien ainsi ; qui d'ailleurs lui reprocherait de détester les « néfastes food » ou cette « horreur des horreurs » que sont les pylônes de téléphonie mobile, ces « moignons métalliques, colonnes de laid ». Parfois ce style si direct est marqué par quelques préciosités, fleurs rares qui sont loin de dénaturer l'ensemble « *Intumescences volcaniques* », « *tapisseries amorphoriques* » ou cette curiosité « *s'enamourent extemporanément* ».

Visiter notre pays c'est parcourir une histoire qui remonte dans la nuit des temps. Chaque génération a laissé ses traces, l'ensemble a façonné le paysage. Naturellement l'empreinte la plus prégnante se rattache à une dynastie qui symbolise l'unité dans son incroyable diversité. Au fil des passages on retrouve tous les Capétiens, sans qui nous ne serions sans doute certainement pas ce que nous sommes. Évidemment ces reportages ne pouvaient, fut-ce indirectement, que leur rendre hommage.

Soixante-dix-sept reportages plus un qui aurait pu être écrit si l'histoire en avait disposé autrement. Il y a trois décennies la décolonisation allait son train, elle passait aussi en cette île Rodrigues, perdue dans l'océan Indien. Là, avec une touchante naïveté et peut-être un brin d'intérêt, ils furent nombreux à vouloir (re)devenir Français, accéder au statut prestigieux et confortable de DOM. On le sait, l'histoire ne

repassa pas deux fois les mêmes plats d'autant que celui-ci, depuis le traité de Paris de 1814 était passablement refroidi.

À supposer qu'un tel vœu ait été exaucé, Péroncel-Hugoz serait venu visiter ce cinquième DOM ; que nous aurait-il dit de cette terre âpre, rude et si belle où 40 000 Rodriguais vivent accrochés à leur catholicisme - 97 % de la population - et à leur français ici partout parlé ? Sans doute aurait-il évoqué la figure de François Leguat fuyant le royaume à la suite de la révocation de l'édit de Nantes pour venir, ici, avec quelques compagnons, fonder une éphémère république huguenote. Il nous aurait parlé du grand-père de J.-M. Le Clezio creusant cette terre vingt-cinq ans durant dans le vain espoir de découvrir le trésor du pirate La Buse, enterré dans quelque coin de la côte. Cette fine fourchette n'aurait eu garde d'oublier les délicieux beignets de manioc ou le gratin de giraumon qu'Éliane Pruderie sert à profusion dans sa petite table d'hôte nichée sur les hauteurs de Maréchal. L'histoire n'a pas voulu de cette septante huitième chronique.

Il faut en terminer avec ce livre magnifique fait de passion, de tendresse parfois d'un brin de colère et de beaucoup de nostalgie. Une dernière lecture imposée par l'ordre alphabétique. « *Varennes* » ce lieu devenu tout un symbole ; là « *Un beffroi courtaud, bêtement appelé tour Louis XVI... à l'emplacement duquel sombra la plus enviée des monarchies.* »

Michel FONTAURELLE

■ Jean-Pierre Péroncel-Hugoz - « *Traversées de la France* », Bartillat, prix franco : 24 €.

Souscription

Une inquiétude soudaine...

Oui, une inquiétude ! Lancée début avril, notre souscription annuelle avait bien démarré. Trop bien, diront les pessimistes ! Et voici que ces quinze derniers jours ont été fort médiocres : même pas 800 € recueillis, alors qu'il nous en faut encore 6 000 pour atteindre l'objectif nécessaire. Rappelons, une nouvelle fois, ce qui est en jeu. Confronté à un déficit chronique, notre journal ne tient que par la générosité de ses lecteurs. Sans elle nous serions contraints de réduire fortement nos activités et de répercuter ce déficit sur *Royaliste* en en diminuant le rythme de parution et le nombre de pages. C'est une solution que je n'ose envisager : *Royaliste*, malgré la modestie de sa forme actuelle, est une publication lue et appréciée dans de nombreux milieux, parfois fort éloignés du royalisme, il n'est pas pensable que nous soyons contraints de diminuer cette « vitrine » pour de simples raisons financières. **Je renouvelle donc mon appel** d'une manière très pressante. Il nous reste moins de deux mois pour réussir et atteindre les 14 000 € nécessaires. Ce sera gagné si tous ceux de nos lecteurs qui jugent *Royaliste* indispensable, nous envoient leur participation, même très modeste. Alors n'attendez plus, faites disparaître mon inquiétude, je vous en remercie à l'avance.

Yvan AUMONT

6^e liste de souscripteurs

Claude-Eugène Anglade 54 € - B.B. (Paris) 22 € - Françoise Baudin 104 € - Pierre Beauvais 15 € - Gérard Bellebeau 30 € - Djamel Boudjelal 8,38 € - M.D. (Paris) 6,50 € - Michèle Dutac 7,24 € - Michel Fontaurelle 150 € - Patrick Jacques 7,62 € - Guy Leclerc-Gayrau 10,29 € - Jean-François Maurel 75 € - Un ami de Seine-et-Marne 15 € - Jean-Baptiste Margantin 17 € - Yolande de Prunel 50 € - Pierre Sauterey 150 € - Un royaliste du Maine 20 € - Raymond Tavernier 5 € - Simon Willotte 16 €.

Total de cette liste : 763,03 €

Total précédent : 7291,50 €

Total général : 8054,53 €

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste> et <http://www.narinfo.fr.st> (actualité et informations)
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 26 mai** - Sujet non encore fixé, mais la réunion aura bien lieu.

● **Mercredi 2 juin** : Journaliste et écrivain, auteur de plusieurs ouvrages sur la gauche française, **Éric DUPIN** a notamment collaboré à *Libération* et à *France culture* et enseigne l'analyse des médias à l'Institut d'études politiques de Paris. Dans un livre récemment publié, notre invité passe au crible les tendances, mouvances et orga-

nisations qui ont transformé les rapports entre l'individu et la société ainsi que le champ politique. La juxtaposition anarchique et proliférante des sectes religieuses, des indépendantistes régionaux, des tribalismes urbains, des formes plus ou moins exacerbées d'islamismes, des groupes ethnisants, des communautarismes sexuels sont autant de manifestations publiques de cette « **Hystérie identitaire** » qui agite certains partis et qui tend à se substituer au militantisme politique traditionnel. Il ne suffit pas de refuser cette maladie de l'appartenance collective. Il faut tenter de comprendre ses causes afin d'envisager les moyens qui permettront de désamorcer la charge violente qui est contenue dans ces mouvements.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

LOUIS XVII

■ Identifié avec certitude, grâce aux analyses ADN réalisées à l'initiative de notre ami, l'historien Philippe Delorme, le cœur de Louis XVII va être déposé d'une manière solennelle dans la crypte de la Basilique Saint Denis. Les cérémonies se dérouleront sur deux journées avec la présence annoncée de nombreuses personnalités et membres de familles royales.

■ **Lundi 7 juin**, en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse des rois de France, le cœur sera exposé à partir de 10 heures et à 18 heures une messe de requiem sera célébrée.

■ **Mardi 8 juin**, en la Cathédrale basilique de

Saint-Denis le cœur sera accueilli, à 10 heures par le clergé sur le parvis et une messe solennelle sera ensuite célébrée.

A 15 heures aura lieu la déposition du cœur dans la Chapelle des Bourbons de la crypte.

■ D'autre part, Jean Lebrun consacrera son émission *Travaux publics* sur France Culture (93.5) le 7 juin de 18 h à 19h30 à « *Louis XVII dans l'imaginaire des royalistes* ». Cette émission aura lieu avec la participation de Luc de Goustine.

■ **Rappel** : le livre de Philippe Delorme « *Louis XVII, la vérité* » est disponible à notre service librairie au prix franco de 15 €.

Parapets et frontières

On reparle ces temps-ci de frontières. Qui? Des politiques qui s'interrogent sur les limites de l'élargissement européen. Des traditionalistes qui méconnaissent la tradition française. Des citoyens parfois perdus, faute d'un véritable débat sur l'Europe, dans des représentations imaginaires.

Je voudrais faire part aux uns et aux autres de quelques considérations banales, en rappelant pour commencer que notre conception du tracé frontalier est moderne et que la thèse des « frontières naturelles » n'a guère plus de deux siècles. Auparavant, en Europe, on pensait le territoire impérial ou royal en terme de marches et de places fortes, ce qui lui donnait des contours beaucoup plus flous.

Notre définition de la frontière est devenue quasi millimétrique, c'est un fait. Mais quand les Européens pensent à leurs frontières, il s'agit de frontières nationales. Quant à la France, la représentation hexagonale est trompeuse puisque notre territoire se trouve aussi dans les Caraïbes, dans le Pacifique, dans l'Océan indien, sur le continent latino-américain. On oublie aussi que la France possède un domaine maritime de 14 millions de km² ce qui est considérable: à eux seuls, les 2,7 millions de km² que nous possédons dans l'Océan Indien constituent une superficie neuf fois plus étendue que le territoire métropolitain.

Cela signifie que le domaine public français est surtout situé hors du continent européen, ce qui change du tout au tout le débat sur les frontières de l'Europe.

Bien que cela soit tout à fait inconvenant, il me faut aussi rap-

peler que, dans cette fraction d'Europe qu'est encore l'Union européenne, les frontières sont avant tout nationales. Les Français s'en apercevraient immédiatement en cas de crise internationale grave: toute pénétration militaire hostile sur le territoire métropolitain ou sur ceux d'outre-mer déclencherait la riposte de nos forces armées; toute présence hostile sur notre domaine maritime entraînerait l'intervention de la marine nationale: toute menace généralisée



exposerait l'agresseur à une riposte nucléaire.

Pourquoi aurions-nous peur? Ce ne sont pas quelques dizaines de terroristes qui pourraient venir à bout de la France, qui rassemble sur un vaste territoire largement sanctuarisé tous les moyens modernes de la puissance - ceux qui lui permettent de jouer un rôle mondial.

Ces constats ne doivent rien à l'orgueil nationaliste. Au contraire. L'union entre les Etats devient possible et a une chance d'être durable lorsque les frontières nationales sont précisément fixées. Nous avons cessé d'avoir peur de l'Allemagne à partir du moment où les frontières de notre voisin ont été

fixées par le droit international, alors que la situation dans les Balkans demeurera dangereuse tant que les frontières de chaque Etat ne seront pas délimitées et reconnues par traité.

Quant à l'Union européenne, elle s'élargit par l'adhésion d'Etats nationaux et non par effacement de leurs frontières. D'ailleurs, l'Europe n'a jamais eu de frontières assignées une fois pour toutes. L'identité européenne n'est pas concevable sans les Etats nationaux qui la constituent, et l'unité européenne ne peut pas devenir effective si nous refusons la dynamique de l'extension et d'une « intégration » qui est toute autre chose que l'idéologie (désintégratrice !) d'un marché ultra-concurrentiel. La francophonie, l'hispanité, la slavité sont quelques-unes des manières par lesquelles l'Europe accueille « du monde » et existe dans le monde: la fièvre obsidionale qui nous ferait reconstruire les « anciens parapets » sous la bannière de M. de Villiers produit des représentations délirantes. L'Europe n'a jamais eu de murailles politiques et militaires communes, ni d'ennemi susceptible de la fédérer: pour préserver son indépendance à l'égard d'un impérialisme catholique, la France chrétienne fut longtemps l'alliée de l'empire ottoman.

L'Europe est d'abord une dynamique de civilisation qui la porte à étendre toujours plus loin son esprit civilisateur selon ses dialectiques culturelles et ses jeux internes de puissances. Notre projet de confédération européenne s'inscrit dans ce mouvement historique, tellement passionnant qu'il rend dérisoires les peurs et les exclusions. En France, en Europe, nous n'avons pas besoin d'ennemis pour exister et pour nous affirmer dans le monde entier.

Bertrand RENOUVIN